



La Banque du Canada relève le taux cible du financement à un jour pour le porter à 1 %

OTTAWA – La Banque du Canada relève le taux cible du financement à un jour pour le porter à 1 %. Le taux officiel d'escompte s'établit donc à 1 1/4 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 3/4 %.

Les données économiques récentes ont été plus vigoureuses que prévu, ce qui étaye le point de vue de la Banque selon lequel la croissance au Canada devient plus généralisée et plus autonome. Les dépenses de consommation demeurent robustes, étant soutenues par la vive expansion continue de l'emploi et du revenu. En outre, les investissements des entreprises et les exportations ont affiché une vigueur plus généralisée. Parallèlement, l'activité dans le secteur du logement semble se modérer sur certains marchés en réaction aux modifications fiscales et aux changements aux politiques de financement du logement apportés récemment. La Banque entrevoit encore une modération du rythme de croissance économique au deuxième semestre de 2017, pour les raisons décrites dans le *Rapport sur la politique monétaire* (RPM) de juillet, mais le niveau du PIB est maintenant plus élevé qu'elle ne l'avait anticipé.

L'expansion de l'économie mondiale devient plus synchronisée, comme prévu en juillet, ainsi qu'en témoignent les indicateurs de la croissance, qui sont plus élevés qu'escompté, y compris les prix des produits de base industriels. Toutefois, les risques géopolitiques importants ainsi que les incertitudes considérables entourant les politiques de commerce international et les politiques budgétaires demeurent, ce qui a fait baisser le dollar américain par rapport à beaucoup d'autres grandes monnaies. Dans ce contexte, le dollar canadien s'est apprécié, ce qui reflète aussi la vigueur relative de l'économie du Canada.

Quoique l'inflation demeure en deçà de la cible de 2 %, elle a évolué largement comme prévu en juillet. On a observé une légère hausse de l'inflation mesurée par l'IPC et des mesures de l'inflation fondamentale utilisées par la Banque, ce qui cadre avec le fait que l'incidence négative des chocs de prix temporaires se dissipe et que les capacités excédentaires se résorbent dans l'économie. Il subsiste néanmoins des ressources inutilisées sur le marché canadien du travail, et les pressions sur les salaires et les prix restent plus modérées que ne le donneraient à penser les relations historiques, comme on l'observe dans certaines autres économies avancées.

Étant donné la tenue supérieure aux attentes de l'économie, le Conseil de direction juge que la décision prise aujourd'hui de réduire une partie de la détente monétaire considérable dans l'économie est justifiée. Les décisions futures au chapitre de la politique monétaire ne sont pas prédéterminées et seront guidées par les nouvelles données économiques et l'évolution des marchés financiers, dans la mesure où celles-ci influent sur l'établissement des perspectives de la Banque en matière d'inflation. Elle accordera une attention particulière à l'évolution du potentiel de l'économie et aux conditions sur le marché du travail. De plus, compte tenu de l'endettement élevé des ménages, elle suivra de près la sensibilité de l'économie aux taux d'intérêt plus élevés.

Note d'information

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 25 octobre 2017. Le RPM que la Banque publiera au même moment contiendra la nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes.